

**CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN OEUVRE D'UNE PÉRIODE
DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL N° P16333350219 0 0**

Articles L. 5135-1 et D. 5135-1 et suivants du code du travail



13912*02

L'ORGANISME PRESCRIPTEUR

Dénomination : Agence Pôle emploi LORMONT
Forme juridique : Etablissement public administratif
Adresse : IMM LE SIGNAL ARRET TRAM CARRIER 4 RUE ROMAIN ROLLAND

Code postal : 33306 Commune : LORMONT CEDEX 3995
S'agit-il d'un prescripteur conventionné ? ☐ Oui ☒ Non - Si oui, référence du conventionnement :
Coordonnées de la structure conventionnant :

S'agit-il de la structure d'accompagnement ? ☒ Oui ☐ Non

LE BENEFICIAIRE

M. ☐ Mme ☒ Nom de naissance : SA DE OLIVEIRA Prénom : LAURA
Nom d'usage : SA DE OLIVEIRA RQTH : ☐ AAH : ☐ Autres TH : ☐
Né(e) le : 18/02/1990 à (commune) : LIMOGES
(département / pays) : HAUTE-VIENNE
Nationalité : ☐ France ☐ Union européenne ou EEE ou Confédération suisse ☒ Autre
Si Autre : Intitulé du titre de séjour : Date d'expiration : | | | | |
N° du titre de séjour :
Adresse : BATIMENT 9
Complément d'adresse : 9 RUE YVES MONTAND
Code postal : 33530 Commune : BASSENS
Pays : FRANCE

0663817968 Courriel : LAURA-OLIVEIRA@LAPOSTE.NET

Personne à prévenir en cas d'urgence : *M^r Paul Mathieu 0603024459*

Situation du bénéficiaire avant l'entrée en période de mise en situation en milieu professionnel :

- ☒ Demandeur d'emploi suivi par Pôle emploi - N° DE : 001 6117162P
☐ Jeune sans emploi suivi par la mission locale - Date inscription : | | | | |
☐ Demandeur d'emploi suivi par un organisme relevant du 1° bis du L. 5311-4 du code du travail
- Date inscription : | | | | |
☐ Salarié d'une structure de l'IAE relevant du 2° du L. 5311-4 du code du travail
☐ Salarié bénéficiant d'un contrat aidé dépt année n° ordre avenant renouvellement avenant modification

- ☐ Autre salarié en accompagnement social ou professionnel
☐ Autre, à préciser :

Si le bénéficiaire est un salarié :

Dénomination / Raison sociale de l'employeur :
Forme juridique : N° SIRET : | | | | |
Adresse :
Code postal : | | | | | Commune :
Représenté par : Nom : Prénom :
Fonction :

LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Dénomination / Raison sociale : PRIETO COUSIN
Forme juridique : Société d'exercice libéral à responsabil
N° SIRET : 80869618100011 Code APE : 7500Z
Adresse : 15 AVENUE DU HAUT LEVEQUE
Code postal : 33600 Commune : PESSAC
Pays : FRANCE
Activité principale : ACTIVITES VETERINAIRES
Convention collective ou accord de branche applicable :
Personne responsable du bénéficiaire : Nom : PRIETO Prénom : MORGANE
Fonction : CHEF D'ENTREPRISE
0556369235 Courriel : vet.exotica@outlook.fr

LA STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

S'agit-il de l'organisme prescripteur ? ☒ Oui ☐ Non — SI OUI, NE COMPLETER QUE LA ZONE CONSEILLER REFERENT —
Dénomination :
Forme juridique :
Adresse :
Code postal : | | | | | Commune :
Conseiller référent : Nom : Prénom :
Courriel : @

LA PERIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La période est prévue du : 17/05/2016 au 28/05/2016 soit 35 heures.

Renouvellement ? ☐ Oui ☒ Non - Si oui, n° de la convention initiale :

Lieu d'exécution (si différent de l'adresse de la structure d'accueil) :

Objet de la période de mise en situation en milieu professionnel :

- ☐ Découvrir un métier ou un secteur d'activité
☒ Confirmer un projet professionnel
☐ Initier une démarche de recrutement

ACTIVITES CONFIEES - CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION

Activités confiées et objectifs associés :

Détail des activités et conditions de mise en œuvre en annexe ☒

Auxiliaire vétérinaire

Organisation de la période dans la structure d'accueil

- ☒ Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
☒ Mardi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
☒ Mercredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
☒ Jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
☒ Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
☒ Samedi : de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
☐ Dimanche : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
 Observations :

Mise à disposition d'équipement de protection individuelle : ☐ Oui ☒ Non

Si oui, préciser :

Présence d'autres mesures de prévention : ☐ Oui ☒ Non

Si oui, préciser :

Obligations des parties :

Le bénéficiaire s'engage à exercer les activités et tâches telles que définies dans la présente convention et à mettre en œuvre l'ensemble des actions lui permettant d'atteindre les objectifs d'insertion socioprofessionnelle attendus, et notamment :

- Respecter le règlement intérieur de la structure d'accueil et les consignes qui lui sont données et informer le conseiller référent de tout retard ou absence en fournissant les documents justificatifs requis ;
- Se conformer à l'ensemble des dispositions et mesures en matière d'hygiène et de sécurité applicables aux salariés dans la structure d'accueil, notamment en matière de port obligatoire des EPI et propres aux activités et tâches confiées ;
- Informer le conseiller référent de tout incident et/ou accident ;
- Informer le conseiller référent et/ou la personne responsable de son accueil et de son suivi des difficultés qu'il pourrait rencontrer dans la mise en œuvre de cette période ;
- Auto évaluer l'apport de la période de mise en situation en milieu professionnel dans la construction de son parcours d'insertion socioprofessionnelle.

La structure d'accueil s'engage à prendre l'ensemble des dispositions nécessaires en vue de permettre au bénéficiaire d'exercer les activités et tâches telles que définies dans la présente convention, à l'accompagner afin de lui permettre d'atteindre les objectifs d'insertion socioprofessionnelle attendus, et notamment à :

- Désigner une personne chargée d'accueillir, d'aider, d'informer, de guider et d'évaluer le bénéficiaire pendant la période de mise en situation en milieu professionnel ;
- Ne pas faire exécuter au bénéficiaire une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, à un accroissement temporaire d'activité, à un emploi saisonnier ou au remplacement d'un salarié en cas d'absence ou de suspension de son contrat de travail ;
- S'assurer que la mise en situation en milieu professionnel respecte les règles applicables à ses salariés pour ce qui a trait aux durées quotidienne et hebdomadaire de présence, à la présence de nuit, au repos quotidien, hebdomadaire et aux jours fériés ;
- Être couvert par une assurance Multirisque Professionnelle en cours de validité tant à l'encontre de tiers que sur des biens de la structure d'accueil ;
- Mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires en vue de se conformer aux articles R. 4141-3-1 et suivants du code du travail en matière d'information des salariés sur les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans son établissement et fournir l'ensemble des EPI nécessaires ;
- Prévenir dès connaissance des faits, et au plus tard dans les 24 heures, la structure d'accompagnement de tout accident survenant soit au cours ou sur le lieu de la mise en situation en milieu professionnel, soit au cours du trajet domicile-structure d'accueil ;
- Donner accès aux moyens de transport et installations collectifs ;
- Libérer, à la demande de la structure d'accompagnement, le bénéficiaire chaque fois que cela s'avère nécessaire.

La structure d'accompagnement s'engage, en la personne du conseiller référent, à assurer la mise en œuvre de la période de mise en situation en milieu professionnel, et notamment à :

- Assurer l'accompagnement dans la structure d'accueil du bénéficiaire au travers de visites et d'entretiens sous toute forme ;
- Intervenir, à la demande de la structure d'accueil et/ou du bénéficiaire pour régler toute difficulté pouvant survenir pendant la période de mise en situation en milieu professionnel ;
- Informer sans délai l'organisme prescripteur ou, si le bénéficiaire est salarié, l'employeur de ce dernier, de tout accident survenant au cours ou sur le lieu de la mise en situation en milieu professionnel ou de trajet qui lui serait signalé dans le cadre de cette période ;
- Réaliser le bilan / évaluation de la mise en situation réalisée, transmis, le cas échéant, à l'organisme prescripteur.

L'organisme prescripteur s'engage, à :

- Analyser la pertinence de la période de mise en situation en milieu professionnel proposée et d'en définir des objectifs adaptés aux besoins, possibilités et capacités tant du bénéficiaire que de la structure d'accueil ;
- Procéder à la déclaration dans les 48 heures de tout accident de travail ou de trajet qui lui serait signalé auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du lieu de résidence du bénéficiaire dès lors qu'il couvre le risque AT/MP.

Fait le : 11/05/2016 à PESSAC

Le (la) bénéficiaire
ou son représentant
légal
(Signature)

L'employeur si le
bénéficiaire est salarié
(Signature et cachet)

La structure
d'accueil
(Signature et cachet)

L'organisme
prescripteur
(Signature et cachet)

La structure d'accompagne-
ment si différent de
l'organisme prescripteur
(Signature et cachet)

EXOTICA
 15 av. du Haut Lépique, 33000 PESSAC
 Tél : 05 56 36 92 35
 Mail : vet.exotica@outlook.fr

PÔLE EMPLOI DE LORMONT
 Immeuble "Le signal" - Le Parc Actif
 33310 LORMONT

Destinataires :

Exemplaire 1 : ASP / Exemplaire 2 : Bénéficiaire ou représentant légal / Exemplaire 3 : Employeur
 Exemplaire 4 : Structure d'accueil / Exemplaire 5 : Prescripteur / Exemplaire 6 : Structure d'accompagnement

Transmis à l'ASP le :

PMSMPX-0771

ASP 0771 03 15

PMSMP

Annexe à la prescription

PRESTATION DEMANDEUR

Période de mise en situation
en milieu professionnel

Page 1

Annexe à la convention n° P16333350219 0 0
PMSMP du : 17/05/2016 au : 28/05/2016
Bénéficiaire : SA DE OLIVEIRA LAURA
Structure d'accueil : PRIETO COUSIN
Objet de la PMSMP :

- ☐ Découvrir un métier ou un secteur d'activité
- ☒ Confirmer un projet professionnel
- ☐ Initier une démarche de recrutement

Détail de la prescription

Si nécessaire, joindre la fiche ROME et cocher les activités concernées dans la fiche.

Auxiliaire vétérinaire

Activités confiées et objectifs associés

Identifier le motif de consultation et son degré d'urgence et informer le client sur les modalités de prise en charge de l'animal
Préparer et installer l'animal (désinfection, rasage, mise en cage, ...)
Préparer le matériel et apporter une aide technique au vétérinaire, à l'éleveur, ...
Conseiller le client sur des articles ou des produits nutritionnels, diététiques et procéder à la vente
Désinfecter, décontaminer, ranger le poste de travail et le matériel et procéder à l'évacuation, à la destruction des déchets
Biologie animale
Eléments de base en zoologie
Eléments de base en pathologies animales
Règles d'hygiène et d'asepsie
Techniques d'approche et de manipulation des animaux

Réf : 113 A (prescription) : Décembre 2014

Un exemplaire de ce document doit être conservé par le bénéficiaire ou son représentant légal, l'employeur, la structure d'accueil, le prescripteur et la structure d'accompagnement.



Bilan de la Période de mise en situation en milieu professionnel

page : 1 / 2

Pôle emploi : Agence Pôle emploi LORMONT
Correspondant Pôle emploi :
Nom du bénéficiaire : SA DE OLIVEIRA LAURA
N° Identifiant : 001 6117162P

Structure d'accueil : PRIETO COUSIN
Correspondant de l'entreprise : PRIETO
Convention n° : P16333350219 0 0
Code ROME : A1501

OBJET DE LA PMSMP

☐ Découvrir un métier ou un secteur d'activité ☒ Confirmer un projet professionnel ☐ Initier une démarche de recrutement

Emploi/métier : Auxiliaire vétérinaire

Commande du conseiller Activités et compétences associées	Résultats (cocher l'un des trois niveaux)			Tâches réalisées, matériel et matériaux utilisés
	Ne connaît pas	Sait faire	Maîtrise	
Identifier le motif de consultation et son degré d'urgence et informer le client sur les modalités de prise en charge de l'animal Préparer et installer l'animal (désinfection, rasage, mise en cage, ...) Préparer le matériel et apporter une aide technique au vétérinaire, à l'éleveur, ... Conseiller le client sur des articles ou des produits nutritionnels, diététiques et procéder à la vente Désinfecter, décontaminer, ranger le poste de travail et le matériel et procéder à l'évacuation, à la destruction des déchets Biologie animale Eléments de base en zoologie Eléments de base en pathologies animales Règles d'hygiène et d'asepsie Techniques d'approche et de manipulation des animaux	X X X X X X	 X X X		manque d'anticipation nette progression

Informations liées à l'emploi ?	Oui	Non	N'a pas pu être évaluée	Commentaires
Autres informations liées à l'emploi				



Bilan de la Période de mise en situation en milieu professionnel

page : 2 / 2

Pôle emploi : Agence Pôle emploi LORMONT
Correspondant Pôle emploi :
Nom du bénéficiaire : SA DE OLIVEIRA LAURA
N° identifiant : 001 6117162P

Structure d'accueil : PRIETO COUSIN
Correspondant de l'entreprise : PRIETO
Convention n° : P16333350219 0 0
Code ROME : A1501

CONCLUSIONS :

Le bénéficiaire peut :

- présenter sa candidature à un poste de assistante vétérinaire NAC 100% ☐ oui ☒ non
- s'orienter vers ce métier ☒ oui ? ☐ non

Mais pas pour domaine spécialisé NAC

Autre :

--> Actions préconisées (types d'entreprise, type de formation...) :

- Faire plus de stage - Refaire formations théoriques d'assistant

--> Contacts à prendre (le cas échéant) :

Date : ...27/05/16

SIGNATURE :

OBSERVATIONS DU BÉNÉFICIAIRE :

Augmenter rigueur / concentration, guette à prendre des notes
Ne pas prendre d'initiative non maîtrisée, ne pas hésiter à demander

SIGNATURE :

• Novice dans le domaine des NAC, ce stage m'a permis de découvrir ces animaux.

• Je souhaite refaire un stage pour me perfectionner et pouvoir en faire mon métier.